

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Retiré

AMENDEMENT

N ° I-CF220

présenté par

M. Castellani, M. Pancher, Mme Pinel et M. Pupponi

ARTICLE 15

Rédiger ainsi la quatrième ligne du tableau de l'alinéa 48 :

«

1.2 dont soja	0 %	0%	0%
---------------	-----	----	----

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement souhaite rappeler qu'au même titre que l'huile de palme, dont l'exploitation est responsable d'un désastre environnemental en Asie du Sud-Est, le soja impacte directement des écosystèmes, la faune sauvage mais également les populations locales.